

CONTRAT 1422
N/REF : 2/02/2025 0H32 C:004035 I:00884
V/REF : 00113241200065-1CST003040

EES_CLEVIA OUEST
BU00113
13 RUE DE LA LONGERAIE
CS 36877
35768 SAINT GREGOIRE

IMMEUBLE : ALLIANZ DR RENNES
16-22 RUE DU PUIITS MAUGER
35000 RENNES

Rennes, le 21 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : AFFAIRE B00569 - CONTRAT 2500040
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. R. DEPARTOUT

ENTRETIEN DU 17/04/2025
NETTOYAGE CHANTIERES ACCES
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE NETTOYAGE DE 4 POSTES DE RELEVAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE 8 POMPES ET DES FLOTTEURS
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGRÉE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPE DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS DE MATIERES DE DE VIDANGE: 38,00 EUROS HT / M3

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Prix de base du contrat : 1250,70

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 4 postes de relevage	1/AN	712,86	712,86
1,00	Entretien 8 pompes de relevage	1/AN	537,84	537,84
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
9,00	m3 de déchets traités		38,00	342,00

TOTAL H.T.	1592,70
T.V.A. a 20,00%	318,54
TOTAL T.T.C.En EURO	1911,24

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.